

Journée mondiale de l'enfance 2003

Condamnés à vie : les enfants mentalement handicapés dans la Fédération de Russie

Il y a 155 *internats* (orphelinats gérés par l'État) dans la Fédération de Russie, qui accueillent environ 29000 enfants ; d'autre part, 19400 enfants de moins de quatre ans vivent dans des centres d'accueil pour enfants. Une bonne partie d'entre eux souffrent de handicap mental.

À la naissance, il est conseillé aux parents d'un enfant mentalement handicapé de l'abandonner aux soins de l'État. Les parents qui acceptent cette proposition signent alors un document où ils renoncent à tous leurs droits légaux en tant que parents.

Cette procédure est appliquée de façon systématique à la naissance d'enfants porteurs de la trisomie 21 (syndrome de Down). S'agissant d'enfants plus âgés, elle est aussi proposée quand on soupçonne des cas d'autisme ou d'infirmité motrice cérébrale.

Un nouvel examen des enfants mentalement handicapés est fait à l'âge de quatre ans. C'est à ce moment que certains enfants sont déclarés « *inéducables* ». Beaucoup d'entre eux demeureront dans des institutions d'État pour le reste de leur vie, car il n'est pas prévu que cette décision soit réexaminée par la suite. Les enfants déclarés « *inéducables* » qu'on trouve dans les *internats* vivent souvent dans des conditions dégradantes et cruelles. Beaucoup ne quittent jamais leur lit et la plupart n'ont que peu l'occasion de jouer. Aucun effort n'est fait pour favoriser leur développement.

Les médecins qui travaillent dans les *internats* disent des enfants dont ils s'occupent qu'ils souffrent d'« *imbécillité* » ou d'« *idiotie* », des termes inconnus de la Classification internationale des maladies publiée par l'Organisation mondiale de la santé. Amnesty International considère qu'une telle attitude montre un manque total de respect pour les droits des enfants mentalement handicapés.

Il est temps que cela change.

Écrivez aujourd'hui au ministre du Travail et du Développement, en utilisant comme modèle la lettre suivante.

[SAMPLE LETTER]
Monsieur le Ministre,

Je suis préoccupé(e) par le fait qu'un grand nombre d'enfants souffrant d'un handicap mental internés dans des institutions publiques pour enfants de la Fédération de Russie vivent dans des conditions qui peuvent constituer un traitement cruel, inhumain ou dégradant. On ne leur offre pas la possibilité de jouer ou de recevoir une éducation et d'exploiter ainsi leurs aptitudes, quelles qu'elles soient. Nombre d'entre eux resteront toute leur vie internés dans des institutions publiques sans aucune chance de voir réexaminé leur placement en institution. Or, la Fédération de Russie a ratifié la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant ; de plus, le droit à l'éducation et à la liberté est inscrit dans sa Constitution.

En conséquence, je vous prie instamment de veiller à ce que tous les enfants internés dans des institutions publiques – y compris ceux qui souffrent d'un handicap mental – placés sous la responsabilité de votre ministère aient accès à l'éducation, et à ce que des procédures soient mises en œuvre pour que le placement de ces enfants dans des institutions publiques soit régulièrement réexaminé.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

[END SAMPLE LETTER]

[TARGET]



Enfant dans un *internat* de la
Fédération de Russie.
© Valery Shchekoldin

Veillez envoyer vos appels à

Ministre du Travail et du Développement
Aleksandr Petrovich Pochenok
Minister of Labour and Social Development
Ministry of Labour and Social Development
Birzhevaia ploshchad 1
109012
Moscow
Fédération de Russie
Fax : +7 095 9287314